

## Procès-verbal de la Séance du 31 mars 2026 à 20 heures 00 minutes

Quorum : 8

L'an deux mil vingt-six, le 31 mars à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 27/03/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Emmanuel FAURE, Maire de PUYMIROL.

Après ouverture de la séance, Laure MUNCH a été élue au poste de Secrétaire de séance,

### Présents :

FAURE Emmanuel Maire, TOLBA Selma, CROSETTA Raymond, MARQUANT Karine, VIDAL Jean-Michel, Adjoint, BIRON Véronique, CLAVEL Rémy, D'HONNEUR Jean-François, DRISS Angélique, GADAIL Anne-Marie, MUNCH Laure, PERIGNON Marie-Salomé, PLEWA Jordan, SALABERT Sébastien, TOUTOU Patrick

### Procuration(s) :

### Absent(s) :

### Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme Laure MUNCH

Président de séance : M. Emmanuel FAURE

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal du 20 mars 2026
2. Désignation des délégués de la commune auprès de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne
3. Désignation des représentants de la commune au CA EHPAD « Les Terrasses de Puymirol »
4. Désignation des représentants de la commune auprès de la C.L.I / CNPE de Golfech
5. Désignation des commissions communales
6. Décisions du Maire
7. Questions diverses

## 1 – Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

VOTE : adopté à l'unanimité

## 2 – D-2026-015 : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE À TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOT-ET-GARONNE

Monsieur le Maire rappelle aux Membres de l'Assemblée que la commune est adhérente au Syndicat Départemental Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire départemental.

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts modifiés de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne approuvés par Arrêté Préfectoral le 7 janvier 2026, Il convient d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au scrutin secret à la majorité absolue, pour représenter la commune à Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne au sein de la Commission Territoriale d'Énergie de l'Agenais.

Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, un troisième tour de scrutin aura lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, l'élection sera acquise au plus âgé.

Le Maire propose la candidature de TOLBA Selma, MUNCH Laure, D'HONNEUR Jean-François, FAURE Emmanuel et invite les autres candidats à se déclarer.

Se sont portés candidats pour les délégués titulaires : – M. FAURE Emmanuel, – Mme TOLBA Selma

Se sont portés candidats pour les délégués suppléants :

- M. D'HONNEUR Jean-François
- Mme MUNCH Laure

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 15

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. FAURE Emmanuel : 15 voix
- Mme TOLBA Selma : 15 voix
- M. D'HONNEUR Jean-François : 15 voix
- Mme MUNCH Laure : 15 voix

- M. FAURE Emmanuel, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.
- Mme TOLBA Selma, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée titulaire.
- M. D'HONNEUR Jean-François, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.
- Mme MUNCH Laure, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléant.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à bulletin secret,**

- **DÉSIGNE**, pour représenter la commune à Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, au sein de la Commission Territoriale d'Énergie de l'Agenais.

Délégués titulaires :

M. FAURE Emmanuel

Mme TOLBA Selma

Délégués suppléants :

M. D'HONNEUR Jean-François

Mme MUNCH Laure

- **S'ENGAGE** à transmettre cette délibération au Président de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne.

VOTE : adoptée à l'unanimité

### **3 – D-2026-016 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EHPAD LES TERRASSES**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de désigner, en application du décret du 25 juillet 1989, 4 représentants de la commune pour siéger au conseil d'administration de l'EHPAD « Les Terrasses »

Vu l'article L.315-10 du code l'action sociale et des familles.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- **DÉSIGNE**
  - au titre du collège des élus : FAURE Emmanuel, TOLBA Selma
  - au titre des personnes qualifiées : DUCROS Patrick, GESLIN Patricia

VOTE : adoptée à l'unanimité

### **4 – D-2026-017 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI) CNPE DE GOLFECH**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de désigner, un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au sein de la CLI CNPE de Golfech.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

➤ **DÉSIGNE**

- M. CLAVEL Rémy, en qualité de délégué titulaire
- M. PLEWA Jordan, en qualité de délégué suppléant

VOTE : adoptée à l'unanimité

**5- D-2026-018 : DÉSIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

COMMISSION PETITE ENFANCE / ENFANCE- JEUNESSE / VIE SCOLAIRE & PERISCOLAIRE / SENIORS / SANTE	FAURE Emmanuel TOLBA Selma (animatrice) DRISS Angélique MUNCH Laure GADAIL Anne-Marie TOUTOU Patrick
COMMISSION SECURITE / PPI / TRAVAUX PPI	FAURE Emmanuel CROSETTA Raymond (animateur) D'HONNEUR Jean-François PLEWA Jordan TOUTOU Patrick
COMMISSION ENVIRONNEMENT / RESEAUX / RIVIERES & GEMAPI / PARC MUNICIPAL / VOIRIE & BORNAGES DIVERS	FAURE Emmanuel VIDAL Jean-Michel (animateur) PLEWA Jordan DRISS Angélique MUNCH Laure D'HONNEUR Jean-François CROSETTA Raymond PERIGNON Marie-Salomé
COMMISSION CIMETIERE	FAURE Emmanuel VIDAL Jean-Michel (animateur) PERIGNON Marie-Salomé D'HONNEUR Jean-François
COMMISSION VIE ASSOCIATIVE / TOURISME / COMMUNICATION / CULTURE / PATRIMOINE COMMUNAL	FAURE Emmanuel TOLBA Selma (animatrice) MARQUANT Karine PERIGNON Marie-Salomé DRISS Angélique MUNCH Laure BIRON Véronique SALABERT Sébastien CLAVEL Rémy TOUTOU Patrick
COMMISSION FINANCES / BUDGET / MARCHES PUBLICS / CCID	FAURE Emmanuel MARQUANT Karine (animatrice) TOLBA Selma BIRON Véronique CLAVEL Rémy SALABERT Sébastien

VOTE : adoptée à l'unanimité

**6- Décisions du maire**

- Arrêté de désignation d'un correspondant incendie et secours : M. PLEWA Jordan

**7- Questions diverses**

Néant

à 20h20, l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée

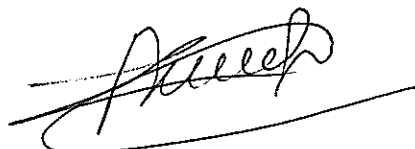
Les délibérations prises lors du Conseil municipal du mardi 31 mars 2026 :

- D-2026-015 : Election des délégués à TE 47
- D-2026-016 : Désignation des représentants au CA EHPAD
- D-2026-017 : Désignation des représentants à la CLI CNPE
- D-2026-018 : Désignation des commissions communales

**Présents :**

M. FAURE Emmanuel Maire, Mme TOLBA Selma, M. CROSETTA Raymond, Mme MARQUANT Karine, M. VIDAL Jean-Michel, Adjoint, Mme BIRON Véronique, M. CLAVEL Rémy, D'HONNEUR Jean-François, Mme DRISS Angélique, Mme GADAIL Anne-Marie, Mme MUNCH Laure, Mme PERIGNON Marie-Salomé, M. SALABERT Sébastien, M. TOUTOU Patrick

Le Secrétaire de séance,



Fait à Puymirol  
Le Maire,

